



# Rapport d'activités 2023

Avec le soutien de :



# LE CONSEIL DE LA FILIERE CHEVAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes est une association **représentant les professionnels** de la filière équine et ses différents secteurs : élevage, utilisateurs sport et loisirs, courses, tourisme, formation et activités connexes.

Il est, pour eux, l'**interlocuteur unique et privilégié** des pouvoirs publics sur l'ensemble des thématiques «cheval» sur le territoire régional.



## MISSIONS



- Rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration,
- Coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière,
- Accompagner les porteurs de projets de la filière,
- Valoriser la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions,
- Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales...) et privées,
- Accompagner les professionnels dans leur développement (formations...) dans les différents secteurs de la filière.

## COLLEGES



Le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes est structuré en **5 collèges** qui recouvrent l'ensemble des acteurs du monde du cheval, à l'échelon régional :

**1er Collège – Elevage** (structures, associations d'éleveurs d'équidés)

**2ème Collège – Utilisation et valorisation Sport & Loisir** (Comité Régional d'Équitation, Comité Régional de Tourisme Équestre, Pôles Équestre Régionaux et toutes associations régionales liées à la valorisation, à l'utilisation des équidés, au développement et à la promotion de la filière)

**3ème Collège – Formation** (structures, associations, établissements publics ou privés liés au secteur de la formation professionnelle ou éducative (sport étude))

**4ème Collège – Courses** (hippodromes, sociétés de courses, structures, associations, liés au secteur des courses hippiques)

**5ème Collège – Activités connexes** (structures, associations, liées aux branches professionnelles de la filière, au secteur de la culture, du spectacle, du secteur de la santé et de la recherche ou toutes entreprises industrielles et de services qui intervient auprès des entreprises ou associations équines de la région).

# RELATIONS et TRAVAUX FEDERAUX :



**Ateliers Chargés de mission**  
27 et 28 Juin 2023/Atelier commun  
SAFER  
5 et 6 Décembre 2023



**Assemblée Générale**  
15 Juin 2023



**Conseils d'Administration**  
15 Juin 2023  
12 et 13 Septembre 2023  
4 Décembre 2023

**Réunions des Présidents**  
10 Février 2023  
14 Juin 2023





# Synthèse des principales actions menées par la filière en 2023

## Conseil de Filière Cheval AURA

- Plan régional filière équine 2023-2027,
- Réseau équin - suivi de fermes : intégration du CFCAuRA au PRDAR,
- Signature d'une convention avec le Conseil du cheval de Bourgogne Franche-Comté (CCBFC),
- Projet « Des alternatives à la paille pour la litière des équidés »,
- Fonds EPERON,
- Communication : remise de récompenses, newsletter "Cheval'Info", présence sur évènements régionaux, réalisation de film...

convention  
d'animation

## Comité de filière équin

- Groupe prédation du loup régional,
- Etude de débouchés pour le foin de luzerne/secteur équin,
- Plan régional filière équine 2023-2027

convention  
d'animation

## Volet élevage de la filière

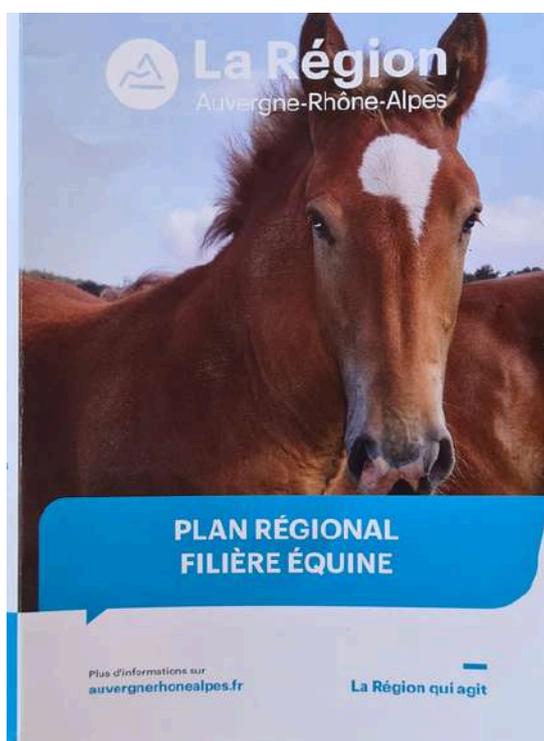
- Sanitaire : création d'une section équine au sein de chaque GDS,
- Foncier : signature d'une convention avec « Equisafer »,
- Mise en place d'un accompagnement environnemental pour les structures agricoles.

## • Plan Régional Filière Equine 2023-2027

Afin de répondre aux enjeux stratégiques de notre filière équine, la Région a invité les acteurs de la filière à travailler sur l'élaboration d'un plan régional pluriannuel. Face à aux nombreux enjeux identifiés par chacun des secteurs, ce nouveau plan régional filière équine s'est construit à partir d'une large concertation de l'ensemble des acteurs régionaux et professionnels de la filière.

**La Région a validé le 12 Mai 2023 un plan d'actions sur la période 2023-2027, en consacrant 10 705 000 € sur cinq ans.**

La structuration du plan repose autour de **5 axes** :



### **Axe 1 - Développer une filière de qualité, performante et compétitive**

Action 1.1 Soutenir et conforter le développement de la production équine en Auvergne-Rhône-Alpes selon les besoins de la filière.

Action 1.2 Valoriser et faire reconnaître les équidés issus d'un élevage Auvergne-Rhône-Alpes.

### **Axe 2 - Accompagner le développement économique et la transition écologique des acteurs de la filière équine**

Action 2.1 Soutenir les acteurs de la filière dans des démarches écoresponsables et de qualité

Action 2.2 Soutenir l'équipement des structures équestres et favoriser la pratique de l'équitation.

### **Axe 3 - Développer et promouvoir le tourisme équestre en Auvergne-Rhône-Alpes**

Action 3.1 Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une destination incontournable du tourisme équestre en France.

Action 3.2 Renforcer l'accueil et la qualité des prestations des centres de tourisme équestre.

Action 3.3 Valoriser et promouvoir le tourisme équestre à l'échelle régionale.

### **Axe 4 - Soutenir les démarches innovantes ou mutualisées au bénéfice de la filière équine**

Action 4.1 Favoriser les projets collectifs répondant à l'intérêt commun de la filière.

Action 4.2 Accompagner le soutien exceptionnel aux projets équins à vocation régionale.

Action 4.3 Mutualiser et optimiser les informations au niveau régional par le développement digital.

### **Axe 5 - Animation et gestion du plan régional filière « équine »**

Action 5.1 Animation générale et animation de l'axe 4

Action 5.2 Animation des Axes 1-2-3

**Le Conseil de Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes a en charge l'animation de l'axe 4 et l'animation globale du Plan.**

# PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

## Signature officielle du Plan Régional Filière Équine 2023-2027

Le jeudi 7 Septembre 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait choisi le centre équestre de Montbrison dans la Loire (42) pour la signature officielle du Plan Régional Filière Equine 2023-2027.

Fourme de Montbrison - côte du forez et diverses victuailles portant le label régional composaient le pot d'accueil offert par la filière et ouvert dès 13h30.

Tous les collèges composant la filière étaient représentés ainsi que de nombreux groupements S.H.F - traction animale etc.

L'ensemble des Présidents de collèges ont pu s'exprimer et présenter leurs activités. Régis BOUCHET, Président de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes, Raymond VIAL, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Loire et représentant la Chambre d'Agriculture Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et Fabrice PANNEKOUCKE Vice Président Région délégué à l'Agriculture et aux espaces valléens, clôturaient les discours en rappelant l'enveloppe attribuée à la Filière pour un montant de 10 750 000€ pour 5 années et en signant le Plan Régional Filière Equine 2023-2027.

Une belle journée ponctuée par différents ateliers découverte organisés sur le centre équestre mais également à la Maison Familiale Rurale de Mornand-en-Forez, portant sur les thématiques de l'équi-handi club, la traction animale ou encore des courses avec une démonstration de sulky sur piste en tandem.

**Le véritable succès de ce plan réside dans le travail collaboratif mené entre les acteurs de notre filière et les services de la Région. Le Conseil de Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes renouvelle ses remerciements à la Région pour sa confiance et son engagement inébranlable envers notre belle filière équine.**

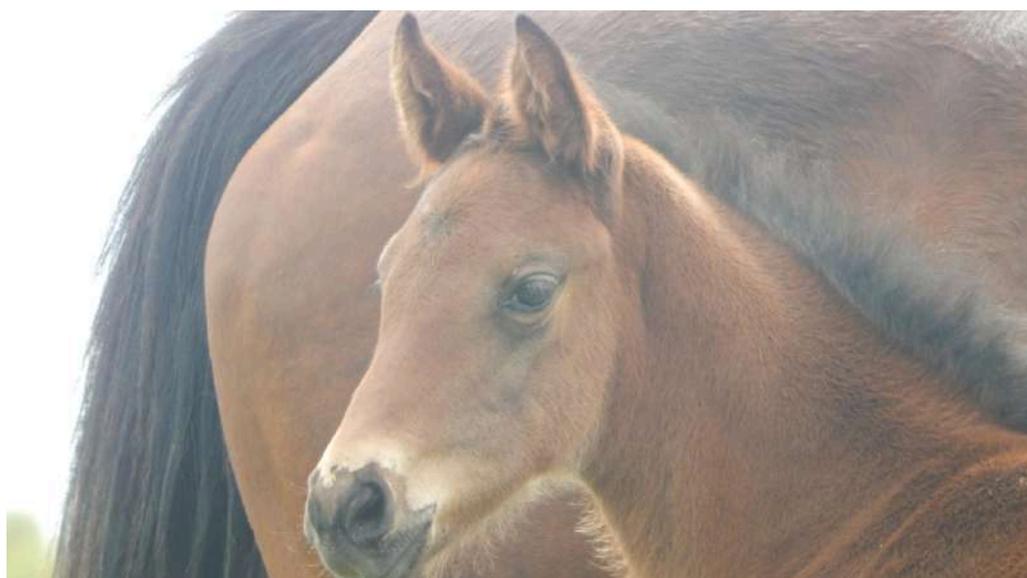


# PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

## Niveau de consommation du plan - année 2023\*

PLAN RÉGIONAL FILIÈRE ÉQUINE 2023-2027		Budget annuel	Montants proposés (CP octobre et décembre 2023)
<b>Axe 1 - Développer une filière de qualité, performante et compétitive</b>			
Action 1.1	Soutenir et conforter le développement de la production équine en Auvergne-Rhône-Alpes selon les besoins de la filière.	300 000 €	31 dossiers 102 580 €
Action 1.2	Valoriser et faire reconnaître les équidés issus d'un élevage Auvergne-Rhône-Alpes.	74 000 €	16 dossiers 17 169 €
<b>Axe 2 - Accompagner le développement économique et la transition écologique des acteurs de la filière équine</b>			
Action 2.1	Soutenir les acteurs de la filière dans des démarches écoresponsables et de qualité	1 000 000 €	123 dossiers <b>1 129 450 €</b>
Action 2.2	Soutenir l'équipement des structures équestres et favoriser la pratique de l'équitation.	400 000 €	63 dossiers 147 119 €
<b>Axe 3 - Développer et promouvoir le tourisme équestre en Auvergne-Rhône-Alpes</b>			
Action 3.1	Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une destination incontournable du tourisme équestre en France.	50 000 €	1 dossier PNR Chartreuse 50 000 €
Action 3.2	Renforcer l'accueil et la qualité des prestations des centres de tourisme équestre.	100 000 €	2 dossiers 16 120 €
Action 3.3	Valoriser et promouvoir le tourisme équestre à l'échelle régionale.	9 000 €	CRTE 9 000 €
<b>Axe 4 - Soutenir les démarches innovantes ou mutualisées au bénéfice de la filière équine</b>			
Action 4.1	Favoriser les projets collectifs répondant à l'intérêt commun de la filière.	45 000 €	4 dossiers 26 224 €
Action 4.2	Accompagner le soutien exceptionnel aux projets équins à vocation régionale.	100 000 €	Pas de dossier 2023
Action 4.3	Mutualiser et optimiser les informations au niveau régional par le développement digital.	37 000 €	Pas de dossier 2023
<b>Axe 5 - Animation et gestion du plan régional filière « équine »</b>			
Action 5.1	Animation générale et animation de l'axe 4	10 000 €	CFC 10 000 €
Action 5.2	Animation des Axes 1-2-3	16 000 €	CRE 16 000 €
<b>BUDGET GLOBAL ( CP octobre et décembre 2023 INVEST : 1 448 269 € / FONCT : 78 399 €)</b> Téléservice restreint : 111 224 € Téléservice ouvert : 1 412 438 € (5 actions en accès dépôt direct ou délégué)		<b>2 141 000 €</b>	<b>243 dossiers*</b> <b>1 523 662 €</b> <b>71.1 %</b>

\*chiffres présentés lors du dernier comité de pilotage du 16 Novembre 2023



# PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

## • ANIMATION DU COMITE DE FILIERE EQUIN :

Mission assurée par le Conseil de Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes depuis le printemps 2022. Une nouvelle convention a été signée entre la Chambre Régionale et le Conseil de Filière pour 2023.



### Objectifs du Cofil équin :

- Définir les principaux enjeux et les objectifs de la filière Equine avec l'ensemble des acteurs,
- Contribuer à l'émergence d'actions transversales entre filières,
- Produire des indicateurs et participer à l'élaboration d'observatoires macro et microéconomiques,
- Participer aux actions de communication et de promotion,
- Faire le lien avec la commission Installation/Transmission.

Le Cofil équin a été **réuni trois fois en 2023** : le 13 Janvier, le 15 Juin et le 20 Décembre.

## • ANIMATION DU VOLET ELEVAGE DE LA FILIERE :

En 2023, pour la première année, **cette convention d'animation pour le volet élevage de la filière équine a été signée avec la CRA AURA, pour un montant de subvention régionale de 25 000 €.**

Principales missions déployées :

- **Sanitaire : objectif de création d'une section équine au sein de chaque GDS départemental.** Certaines sont déjà en place et ont un fonctionnement très satisfaisant. Pouvoir proposer ces services à l'ensemble des acteurs équins régionaux est capital.

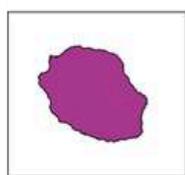


Dans chaque département, un GDS (Groupement de Défense Sanitaire, association loi 1901) réunit les éleveurs français et leurs partenaires (services vétérinaires, organisations agricoles, vétérinaires libéraux et laboratoires départementaux) en une véritable interprofession de l'action sanitaire. Il est l'organisation agricole française en charge des questions de santé et d'hygiène animale, ainsi que de qualité sanitaire.

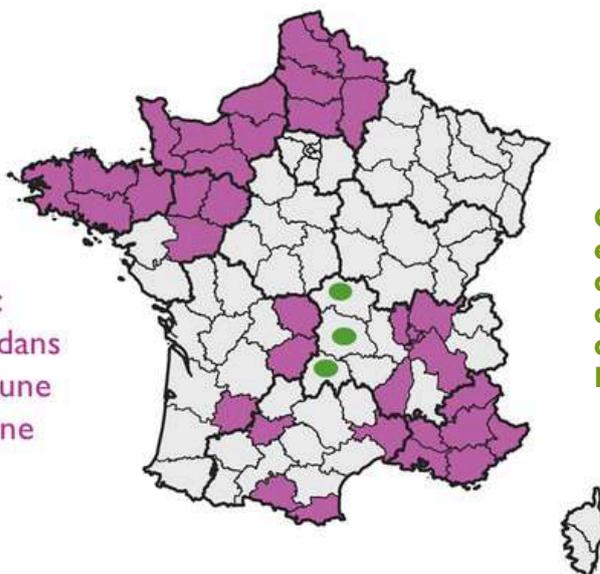
Principales actions menées par les GDS :

- Proposer aux éleveurs des services personnalisés dans les domaines de la santé animale, de l'hygiène et de la qualité sanitaire,
- Représenter et appuyer les éleveurs en cas de problèmes sanitaires,
- Conduire des programmes collectifs d'assainissement sanitaire,
- Accompagner les Services Vétérinaires dans la réalisation des prophylaxies pour maintenir et appliquer les qualifications de notre pays.

# PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS



En violet :  
département dans  
lequel existe une  
section équine



Création d'une section  
équine en cours de  
discussion dans les  
départements de l'Allier,  
du Cantal et du Puy de  
Dôme.

- **Foncier** : signature d'une convention avec  
« **Equisafer** » au niveau régional, le 3 Novembre  
2023 lors du salon Equita'Lyon.

La Safer AuRA et le CFC AuRa partagent des valeurs et des objectifs communs, notamment la volonté que les projets professionnels équins, économiquement viables, compétitifs, à taille humaine, capables de s'inscrire dans le tissu agricole et économique local et de créer de l'emploi et de la valeur ajoutée pour les territoires, soient accompagnés comme tout autre projet professionnel agricole.



Partenariat institutionnel : l'objectif est de promouvoir la connaissance mutuelle des organisations et des modes de fonctionnement de chacun des partenaires (Assemblées Générales, participation aux instances Safer et CFC AuRA...)

Partenariat opérationnel : la Safer Auvergne-Rhône-Alpes et le CFC AuRA s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour promouvoir l'installation d'exploitations équines / équestres viables et favoriser l'échange d'informations sur les cédants ou les repreneurs d'exploitation équines / équestres

Observation et échanges de données : observatoire de la filière équine

Communication : la Safer Auvergne-Rhône-Alpes et le CFC AuRA s'engagent à faire la promotion réciproque de leurs compétences au service de la filière équine.

Des **référénts équins départementaux** (représentants de centre équestre, éleveurs, représentants des courses, représentants GHN ...) ont pu être désignés (un titulaire et un suppléant) et seront amenés à siéger aux comités techniques pour représenter la filière équine. Certains d'entre eux étaient déjà en place. Une formation, commune aux autres filières, leur sera proposée en 2024, de manière à bien appréhender leur rôle.

# PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS



- **Mise en place d'un accompagnement environnemental pour les structures agricoles** : développement d'un label - Qualit'Équidés - qui permet de mettre en valeur les structures qui s'engagent à respecter la réglementation, à améliorer leurs pratiques en termes de bien-être des équidés, mais également à préserver les animaux des dangers liés à la biosécurité. Ce label permet d'obtenir la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) en parallèle.

Il est impératif de mobiliser les structures d'élevages de la région Auvergne Rhône-Alpes et de les accompagner dans le processus de certification Haute Valeur Environnementale (HVE).

Suite à la première formation organisée en 2022 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, 4 autres formations ont eu lieu en 2023 en Janvier, à Aurillac, Feurs, Clermont-Ferrand et Chazey-sur-Ain.

Nombre de structures formées en AURA : **44 structures** ont été accompagnées et formés en 2022/2023.

Nombre de structures auditées et labellisées AURA : **28 structures** ont été auditées et labellisées 2022/2023.

Le bilan pour cette première année de déploiement en Auvergne-Rhône-Alpes est plutôt satisfaisant. L'objectif est que les acteurs de notre filière puissent s'approprier ce label et ainsi contribuer au développement de leur structure.

Sur le plan national, le 22 décembre 2023, **96 exploitations équines supplémentaires** ont été certifiées « Haute Valeur Environnementale" avec l'appui de leurs Conseils des Chevaux.

Ces professionnels ont pu bénéficier des avantages de cette certification : crédit d'impôts de 2 500€, accès aux éco-régimes de la PAC 2023 (+ 80 € d'aides PAC/ha/an), etc.

En un an, au niveau national, ce sont **155 professionnels de la filière équine** qui ont reçu la certification HVE, soit près de 390 000€ de crédit d'impôts distribué à la filière.

Au 1er janvier 2023, on ne comptait que 75 exploitations équines certifiées HVE. Grâce à l'accompagnement des Conseils des Chevaux vers la HVE et le label Qualit'Équidés, ce chiffre a été multiplié par 3 !!!



Retrouvez davantage d'informations sur le label Qualit'Équidés : <https://qualitequides.fr/>

## • **CREATION D'UN GROUPE REGIONAL FILIERE EQUINE : « PREDATION DU LOUP » :**

Le loup est revenu naturellement en France depuis 1992. Cette recolonisation se manifeste notamment par de la prédation sur les troupeaux domestiques, provoquant la colère et l'inquiétude des éleveurs.

Le 4ème plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage, élaboré en concertation au sein du groupe national loup est valable pour la période de 2018 à 2023.



Ce plan a pour objectif d'élaborer une nouvelle méthode de gestion de l'espèce, fondée sur une meilleure connaissance de l'espèce et de ses modes de vies, pour mieux la protéger et permettre également la protection des troupeaux et des éleveurs.

Concernant l'espèce équine, nous manquons encore de chiffres. Bien que le nombre de chevaux prédatés soit d'un niveau peu élevé par rapport aux petits ruminants, les constats d'attaques sont en nette augmentation et le sujet devient très préoccupant pour les éleveurs et les structures équines situés en zone de présence du loup. Afin de mutualiser les forces, de transmettre des idées, de véhiculer des informations, et de débattre de ce sujet, **le Conseil de Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité initier un projet de création d'un groupe régional « loup » concernant la filière équine.**

**Le groupe de travail associe les représentants des syndicats d'éleveurs de toute la région (4 000 éleveurs), les représentants du tourisme équestre (57 structures), les instituts techniques (IFCE et IDELE), certains territoires (PNR) et des élus issus des commissions équines Fdsea et CoFil Equin.**



**6 réunions ont été organisées en 2023 : 13.01, 31.01, 21.02, 04.04, 06.06 et 20.12, ainsi qu'une journée « technique » (d'information) organisée le 13.06 à Salles-sous-Bois dans la Drôme :** journée dédiée aux membres du groupe loup régional Auvergne-Rhône-Alpes filière équine. L'objectif de cette journée était de partager des bases communes sur l'éthologie du loup (compréhension du fonctionnement du loup), pour pouvoir construire un positionnement de la filière (réflexion sur la protégeabilité/non protégeabilité, les approches de diagnostic de vulnérabilité, les adaptations des systèmes d'élevage envisageables ou à tester...).

Deux interventions ont ponctué cette journée :

- Intervention de M. Ricardo SIMON - OFB : loup, éthologie, comportement, répartition nationale, fonctionnement des meutes et des individus...
- Intervention de Mme Odile PETIT - CNRS : notions de relations sociales, d'affinité, de hiérarchie, de leadership, de tempérament, de bien-être et stress et de comportement anti prédateur.

Un temps d'observation des chevaux à l'aide d'un éthogramme a suivi ces interventions.

Une **synthèse/contribution de la filière équine** a été remise, dans le cadre de l'écriture du Plan Loup 24-29, à l'automne 2023.

## • RESEAU EQUIN : SUIVI DE FERMES

### Intégration du CFCAuRA au PRDAR

Le CFC AuRA intervient en tant que réalisateur au sein du **PRDAR (Programme régional de développement agricole et rural Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027)** pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'action élémentaire (AE) 5 « Innovation Recherche et Développement », sur la production de références systèmes homogènes dans le cadre des dispositifs INOSYS, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture.

L'action financée concerne le **recrutement et le suivi des fermes de références équines, la production des références technico-économiques et leur valorisation au travers de productions et études thématiques.**

La Chambre Régionale d'Agriculture attribue au Conseil de la filière Cheval une dotation CASDAR de 9 260 €, qu'il mobilisera pour la réalisation des suivis de fermes de références en prestation (CDA 01 et CDA 03).

Dans le cadre de l'intégration au PRDAR, la filière cheval a donc pour la première fois pu être conviée au Comité d'orientation régional « Recherche Développement Formation » Auvergne-Rhône-Alpes (COREDEF) qui s'est tenu le vendredi 1er décembre 2023 à La Tour de Salvagny (69).

Le réseau équin assure un suivi pluriannuel de structures équines dans le but de formaliser des références technico-économiques et de produire des études thématiques (alimentation, reproduction...). Il vient compléter les données des Observatoires Economiques Régionaux. **En 2023, 11 fermes ont été suivies sur la partie Rhône-Alpes par Flavie Leroux, référente équine à la Chambre d'Agriculture de l'Ain, et sur la partie Auvergne par Amélie Bouchant, référente équine à la Chambre d'Agriculture de l'Allier.** L'Ifce, et plus particulièrement Mélanie Conraud, a également en charge le suivi de fermes en Auvergne-Rhône-Alpes. Comme chaque année, des outils de diffusion des données récoltées et analysées ont été créés.

### Synthèse nationale des exploitations du réseau équin 2023



### Vidéos

- Monter son écurie grâce à l'appui du Réseau Equin
- Qu'est-ce qu'une écurie active ?



### Publications

- A quoi sert le réseau équin ?
- CAP'2ER® équins : bilan carbone de 39 structures en France

# SOUTIEN AUX PROJETS FILIERE

- **Projet « DES ALTERNATIVES À LA PAILLE POUR LA LITIÈRE DES ÉQUIDÉS » :**

Face à des accidents climatiques de plus en plus fréquents et des conflits d'usage, le recours très large à la paille de céréales pour la litière des animaux pose question. Si des alternatives sont fréquemment étudiées et testées dans certaines filières agricoles, un manque d'informations objectives se fait ressentir dans la filière équine. Ce projet s'applique à fournir des éléments de réponse, à travers la prise en compte de l'ensemble des thématiques inhérentes à l'introduction d'un nouveau matériau en litière (de l'acquisition du matériau jusqu'à la valorisation du fumier, en passant par la manutention, le confort des animaux, les aspects économiques etc.).

D'après les résultats de l'enquête nationale effectuée en 2019 dans le cadre du programme Val'fumier, 80 % des détenteurs ayant répondu utilisent de la paille pour la litière de leurs équidés. Or, un prix à la tonne de plus en plus important et des questionnements relatifs à un usage en litière versus un usage alimentaire, conduisent l'ensemble des filières agricoles à s'interroger sur les alternatives à la paille pour la litière des animaux. Le programme Val'fumier a été décliné de 2019 à 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes. Les échanges au sein du Comité de pilotage ont soulevé et/ou confirmé des questionnements de la filière, et notamment le besoin d'explorer l'utilisation de sous-produits agricoles tels que la paille de lavande comme litière pour les chevaux. En Occitanie, il est fait le constat que les exploitants agricoles rencontrent un problème de valorisation des déchets verts issus de l'entretien de leurs parcelles. Il émane donc le besoin de trouver une vocation à ces déchets verts, pour qu'ils deviennent une ressource. Or, il apparaît qu'après broyage, ces derniers peuvent être valorisés en litière de plaquettes de bois, notamment utilisées chez les bovins et ovins aujourd'hui. Le projet a pour ambition de pallier le manque d'informations objectives disponibles pour la filière équine, en prenant en compte l'ensemble des thématiques inhérentes à l'introduction d'un nouveau matériau de litière (de l'acquisition du matériau jusqu'à la valorisation du fumier, en passant par la manutention, la santé et le confort des animaux, les aspects économiques et sociaux, etc.)

**Le Conseil de Filière Cheval AURA est membre du Comité de pilotage de ce projet mené par l'Ifce.**



Pour davantage d'informations :

[:https://equipedia.ifce.fr/fileadmin/bibliotheque/3\\_Guide\\_pocket\\_et\\_autres\\_pdf/3.7\\_Projets\\_recherche/Des-alternatives-a-la-paille-pour-la-litiere-des-equides.pdf](https://equipedia.ifce.fr/fileadmin/bibliotheque/3_Guide_pocket_et_autres_pdf/3.7_Projets_recherche/Des-alternatives-a-la-paille-pour-la-litiere-des-equides.pdf)

## SOUTIEN AUX PROJETS FILIERE

- **Etude de débouchés pour le foin de luzerne/secteur équin :**

La filière équine a été contacté début Septembre 2023 par le CERESCO (société de conseil spécialisée dans le secteur agricole & agro-alimentaire) dans le cadre d'une étude sur le développement de fourrage de luzerne sur le territoire ouest Isère/nord Drôme. Les collectivités s'intéressent à cette culture qui permettrait de réduire les pollutions diffuses sur des zones sensibles pour la qualité de l'eau. Le point bloquant étant les débouchés pour les producteurs souhaitant cultiver de la luzerne. Suite à un échange très riche avec la filière courant Septembre avec les deux co-Présidents du Cofil, une enquête a été élaborée pour recenser les besoins en luzerne pour la structuration d'une filière locale (Isère / Drôme). Le CFCAuRA a contribué à sa diffusion en tant que partenaire du projet.



# SOUTIEN AUX PROJETS FILIERE

- **PROJETS FINANCES PAR LES FONDS EPERON :**

## Fonds Éperon



Chaque année, des dossiers structurants et innovants sont déposés par des structures collectives auprès des Fonds EPERON pour être soutenus. Pour les projets en Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil de la Filière Cheval donne son avis sur chaque dossier proposé.



### **Association Cluster EQUIN Santé et Bien-être**

Développer la santé et le bien-être du cheval en soutenant et en accompagnant les entreprises ARA et BFC

Coût global du projet : 64 452 €

Montant FE sollicité : 30 000 €

Montant FE obtenu : 0 €

### **« Un espace « Métiers et formations de la filière cheval » au Mondial des métiers – Lyon »**

Porteur de projet : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage  
Période de réalisation du projet : 14 au 17 Décembre 2023

Coût global du projet : 39 828 €

Montant FE sollicité : 19 198 €

**Montant FE obtenu : 9 500 €** (réunion du comité d'engagement du 12.10.23)



## SOUTIEN AUX PROJETS FILIERE

- **Signature d'une convention avec le Conseil du cheval de Bourgogne Franche-Comté (CCBFC) :**

Cette convention a pour objectif de mettre en place quelques actions inter-régionales portants sur :

- Le spectacle équestre : (création et innovation) dont vente de chevaux et de poney réservés au spectacle,
- Courses montées sur poney : challenge inter-région disputé sur les deux territoires,
- Actions de formation pour le bien-être animal : certification filière visant l'éducation de la main des meneurs et des cavaliers,
- Projet Loiard : fusion entre l'art et la nature pouvant, via le tourisme équestre, servir d'évasion à un public friand de découvertes.



# PROMOTION DE LA FILIERE EQUINE

## • REMISE DE MEDAILLES D'HONNEUR - FILIERE CHEVAL - BILAN 2023 :

### Tourisme équestre :

- Pierre COLIN-MADAN
- Bernard BOUT



### Elevage :

- Margot SILVESTRE
- Sarah MARTEAU



### Utilisation, sport et loisirs :

- Yves TOURVIEILLE
- Alfred MUSSATO



### Courses:

- Jean-Claude RAVIER
- François-Xavier JAY



### Hors collègue :

- Sylvie ROBERT
- Raymond VIAL

### Formation :

- Alain CHARENTON

# PROMOTION DE LA FILIERE EQUINE

- Plaques d'écurie « Grand Prix d'Honneur Elevage » :



- Coupes et trophées Grand Prix :



- Accompagnement de la formation professionnelle vers l'excellence par le concours MAF :



# PROMOTION DE LA FILIERE EQUINE

## • NEWSLETTER CHEVAL'INFO :



Cheval'Info Auvergne-Rhône-Alpes est une lettre d'information éditée par le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes avec 3 organismes : les chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, les MSA d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Ifce.

Elle informe les professionnels sur les aides dont ils peuvent bénéficier, les formations ponctuelles existantes, les évolutions de la réglementation sanitaire et juridique et les événements équinés dans la région. Elle est publiée trimestriellement. Un outil pour l' emailing et l' envoi de newsletter « MailChimp » est utilisé. Le taux d' ouverture a pu être mesuré plus précisément et est d' environ 35% à chaque envoi.

Elle est diffusée sur notre site internet, celui de la Chambre d' Agriculture et celui de la MSA, sur le blog de l' Ifce, site de Chazey-sur-Ain, et sur notre page Facebook.

**5 éditions de la newsletter ont pu être réalisées en 2023 : en Mars, Juin, Septembre et Décembre, dont 1 numéro spécial, élaboré avec l' Ifce qui a mené un travail de recensement conséquent : « Dispositifs d' aides existants à destination des acteurs de la filière équine ».**

## • SOUTIEN ET PROMOTION SUR LES EVENEMENTS REGIONAUX :



# PROMOTION DE LA FILIERE EQUINE

Les élus du Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes ont été présents lors des événements majeurs de notre filière équine régionale, et notamment : le « **Longines Equita'Lyon** » qui s'est tenu du 1er au 5 Novembre 2023, et le **Sommet de l'Élevage de Cournon** qui s'est tenu du 3 au 6 Octobre 2023. L'occasion pour nos élus de pouvoir rencontrer et échanger avec les différents acteurs de notre filière mais également avec leurs homologues du Conseil de Région.

Les élus filière présents sur ces différentes manifestations ont pu en profiter pour remettre leur pannonceau à chaque nouveau labellisé "Qualité'équidés - HVE".

Le Conseil de Filière Cheval AuRA était également présent au **Salon International de l'Agriculture** qui s'est tenu du 25 Février au 5 Mars 2023 à Paris.



# PROMOTION DE LA FILIERE EQUINE

## • Réalisation d'un film « L'élégant Cheval de la Loire » :

Le lundi 18 septembre notre Président, accompagné du Secrétaire Général, s'est rendu à St Étienne (Hôtel du département) pour signer en présence des élus une convention de partenariat entre la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes et l'association Miroir aux images.

Régis BOUCHET a expliqué les raisons de ce rapprochement en précisant que cette convention porte sur un film de 52 minutes et la participation de l'association Miroir aux images dans le jury du concours Festival Equi Vidéo organisé par la Filière. A ce jour pas moins de 18 vidéos sont parues représentant sur les réseaux sociaux un total visionné de 71 038 vues.

Le document préparé par la filière a été signé en présence des élus du département.

Chacun des élus a pris la parole pour féliciter et remercier les deux signataires pour leurs contributions aux développements économiques des activités équinés dans le département.

Dominique DOZOLME réalisateur du film et Régis BOUCHET ont enfin répondu aux questions des journalistes présents.



Vendredi 6 octobre en soirée notre Président et notre Secrétaire général ont rejoint leurs invités pour la **première du film « L'élégant Cheval de la Loire »**. C'est face à une salle comble que Régis BOUCHET a présenté dans le détail la filière Cheval Auvergne Rhône Alpes.

Ce film s'inscrit complètement dans notre champ d'actions qui s'intitule « du savoir faire au faire savoir »

Ces 52 minutes sont le condensé d'environ 52 heures de tournage.

Cette présentation en avant première a été suivie d'un cocktail dînatoire qui s'est prolongé jusqu'à minuit. Grand moment de partage et de convivialité.

Le film a fait l'objet d'une diffusion sur TL7 le samedi 14 Octobre à 20h50.

## Merci à nos partenaires :

Fonds Éperon



[www.fondseperon.com](http://www.fondseperon.com)

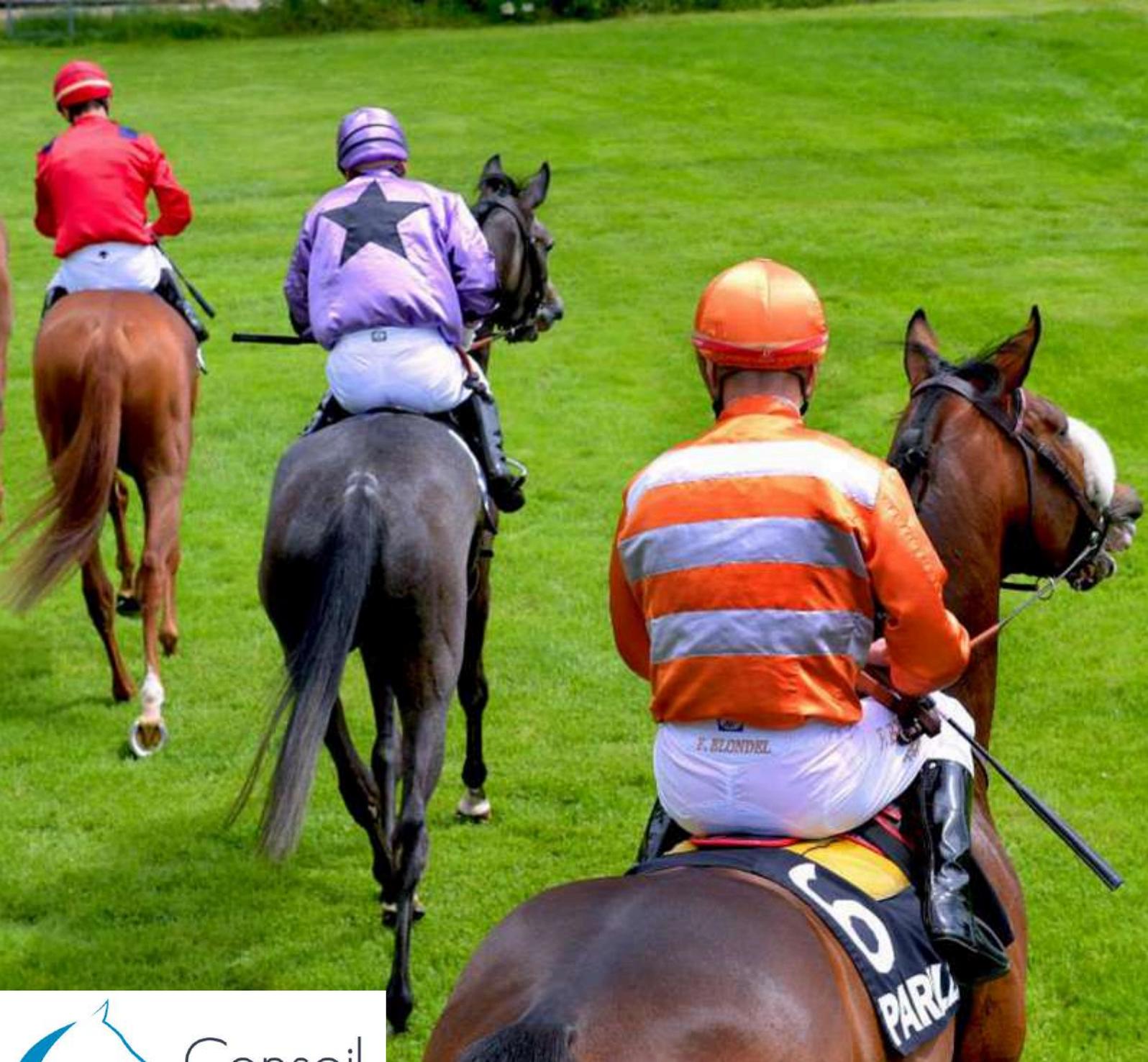
[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)



[www.aura.chambres-agriculture.fr](http://www.aura.chambres-agriculture.fr)

[www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr)





Conseil  
de la filière cheval  
*Auvergne-Rhône-Alpes*

*Crédits photos: Conseil de la Filière Cheval-Auvergne-Rhône-Alpes*

**Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Hippodrome de Feurs - Boulevard de l'hippodrome**  
**42110 FEURS**  
**Mail : [contact@conseilducheval-aura.com](mailto:contact@conseilducheval-aura.com)**  
**Site : [www.conseilducheval-aura.com](http://www.conseilducheval-aura.com)**